



BUDGET 2021 suite

ANALYSE DES FINANCES DE LA COMMUNE DE 2014 À 2020 :

Le Grésivaudan a lancé une démarche de mise en œuvre d'un pacte financier et fiscal. Celle-ci débute par la réalisation d'un diagnostic financier et fiscal du territoire afin de prendre connaissance de sa situation financière et de son évolution au cours du mandat passé ainsi que d'anticiper le niveau de sa capacité à investir au cours du mandat présent.

Dans ce cadre, le cabinet Stratorial a été mandaté par le Grésivaudan. Il a présenté son diagnostic aux élus lors du Conseil municipal du 14 septembre dernier. Ce cabinet a confirmé que les finances de la commune ont bien été

gérées de 2014 à 2020 avec un ratio moyen de capacité de désendettement de 4 ans sur cette période (hors 2018).

Pour ce qui est de l'année 2018, c'est une année très particulière pour laquelle le ratio de capacité de désendettement enregistré à 28 ans est « artificiel ». En effet, cette année-là, la compétence « Eau et assainissement » a été transférée des communes vers le Grésivaudan.

Suite à cela, l'excédent budgétaire de 234 000 € lié à l'Eau et assainissement a été supprimé du budget de la commune puisqu'il était exclusivement réservé à d'éventuels futurs travaux sur ce réseau.

En synthèse, la capacité de désendettement a été maîtrisée de 2014 à 2020 à un niveau indiquant des finances saines pour la commune de Barraux.



Analyse financière du budget principal de la commune de Barraux - Période : 2014 à 2020

SYNTHESE									
en k€	Δmoy	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
Produits de fonctionnement	-0,6%	2 325	2 371	2 226	2 331	2 202	2 405	2 248	
Contributions directes	+2,7%	654	717	688	697	715	761	770	
Autres recettes fiscales	+3,1%	28	31	29	28	30	32	33	
Produit des services, du domaine et ventes diverses	+4,4%	239	256	218	393	381	496	310	
Reversements de fiscalité	-1,9%	950	933	898	878	821	846	846	
DGF	-28,6%	161	117	71	25	21	21	21	
Autres dotations et versements de l'Etat	+4,1%	25	45	34	32	19	20	32	
Subventions et participations des partenaires	+9,2%	57	31	42	27	36	30	97	
FNGIR et DC RTP	-0,3%	99	99	99	99	99	97	97	
Ressources liées à la péréquation horizontale	n/a	0	0	0	0	0	0	0	
Autres recettes	-15,2%	113	142	147	152	81	101	42	
Charges de fonctionnement	+1,0%	1 801	1 859	1 811	1 876	2 150	1 877	1 916	
Charges à caractère général	-1,0%	693	678	659	687	722	693	651	
Charges de personnel nettes des remboursements	+2,5%	829	878	849	884	898	900	960	
Autres charges de gestion courante	-1,6%	219	206	199	198	197	188	199	
Reversement de fiscalité	n/a	0	0	0	0	0	0	0	
Péréquation horizontale	+13,4%	29	41	60	66	64	62	61	
Autres dépenses	+13,9%	1	4	1	1	234	3	2	
Charges d'intérêts	+6,1%	31	52	44	40	34	31	44	
Travaux en régie	n/a	0	0	0	0	0	0	0	
Epargne de gestion	-6%	555	564	459	495	87	560	376	
Charges d'intérêts	+6%	31	52	44	40	34	31	44	
Epargne Brute	-7,3%	524	512	415	455	53	528	332	
Remboursement du capital	+2,2%	104	83	81	327	83	85	119	
Epargne Nette	-10,7%	420	429	334	128	-31	444	212	
Dépenses d'investissement		1 284	1 366	595	484	1 879	638	1 605	2 424
Dont dépenses d'équipement		1 194	976	355	484	1 879	638	1 605	2 424
Recettes d'investissement		689	446	866	210	843	1 265	413	784
Besoin de financement des investissements		595	920	-270	274	1 037	-627	1 191	1 640
Epargne brute		524	512	415	455	53	528	332	
Variation de dette		202	162	-81	-327	-83	915	-119	
Variation du fonds de roulement		9	549	60	-908	597	253	-1 428	
Epargne nette		277	429	334	128	-31	444	212	
Emprunts nouveaux		328	1 050	245	0	0	1 000	0	
Variation du fonds de roulement		9	549	944	60	-908	253	-1 428	
FdR au 31/12		1 423	895	1 839	1 899	962	2 009	581	
En-cours de dette au 31/12		1 546	1 281	1 443	1 363	1 036	1 484	2 168	2 049
Ratio de capacité de désendettement	7,0	2,4	2,8	3,3	2,3	28,1	4,1	6,2	
Taux d'épargne brute	17,3%	22,5%	21,6%	18,6%	19,5%	2,4%	22,6%	14,7%	

Capacité de désendettement en 2018 « artificiellement » à 28,1 ans suite transfert de la compétence « Eau et assainissement » de Barraux vers la communauté de communes du Grésivaudan

Capacité de désendettement fin 2020 = 6,2 ans

le petit BARROLIN

Bulletin hors série
Octobre 2021



Vie municipale P.1 | L'équipe municipale P.2 | Budget 2021 P.4 |

Toute l'info locale sur www.mairie-barraux.fr



Chères Barrolines ,
chers Barrolins,

Je suis très heureux de renouer avec le journal de
notre village, le petit Barrolin.

Cette édition spéciale vise tout d'abord à vous
présenter la nouvelle équipe municipale : les élus, la
nouvelle Directrice générale des services ainsi que les
agents techniques et administratifs.
Aujourd'hui, chaque membre de l'équipe a pris ses
fonctions et a trouvé sa place.

Une Directrice Générale des Services a été recrutée.
Elle possède un rôle clé dans le fonctionnement de
notre commune : nous accompagner dans notre
mission d'élus grâce à son expertise en matière
juridique et budgétaire, encadrer les agents
communaux pour offrir une qualité de service à la
hauteur de vos attentes.

Les commissions municipales ont été formées et se
sont mises au travail. Nous vous présenterons leurs
principales activités, notamment avec la prise en main
du chantier Cœur de village.

Une des priorités de l'équipe a également été de faire
le point sur les finances de la commune afin de
garantir un budget équilibré. Je rappelle qu'un
budget doit être voté de façon sincère et réaliste.
Cela implique l'exhaustivité, la cohérence et
l'exactitude des informations. À l'issue de cette
analyse budgétaire, des décisions fortes ont
rapidement été prises. Elles vous sont expliquées
dans ce numéro.

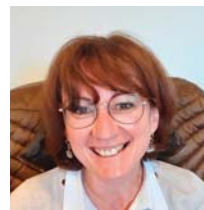
Enfin, nous nous engageons, et cela me tient
particulièrement à cœur, à consulter les Barrolines et
Barrolins au travers de réunions de quartier d'ici la fin
de l'année.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Christophe ENGRAND
Maire de Barraux

VIE MUNI CIPALE

Directrice Générale des Services



Valérie LASIBILLE

« Après 20 années passées au sein des com-
munes de Saint-Hilaire, Saint-Bernard et le Pla-
teau des Petites Roches, j'ai intégré en août la
commune de Barraux.
Accompagner les élus et agents à la mise en
œuvre des projets du village, tel est mon
cœur de métier. »

L'équipe administrative



De gauche à droite : Maryline GONNET, Elodie PFISTER, Annie REY,
Valérie LASIBILLE, Nathalie VIEUX-PERNON

Le service technique



De gauche à droite : Noël CASADO, Nicolas PIC, Stéphane CAZEAUX-
ARNAUD (responsable), Alexandre PITARCH-GRANEL, Guy FORESTIER,
Sophie DACNENBERGHEN



Enseignantes élémentaire

De gauche à droite : Delphine BIANCHI, Valérie MARGOTTON ,
Aléonor COLAS, Cathy FRIOULAUD, Caroline RAFFAELE (directrice),
Marie-Lou BAUCOU



LA RENTRÉE DES ÉCOLES

Une belle rentrée des classes pour les écoliers de notre village

Jeudi 2 septembre, les enfants de notre village ont retrouvé le chemin de l'école sous
un beau et chaud soleil d'été.

132 élèves en élémentaire répartis en 5 classes

Malgré les contraintes liées à la crise sanitaire, un large sourire se devinait sous les
masques des 132 élèves d'élémentaire. Présents sur les lieux, le maire Christophe
Engrand et son adjointe à la vie scolaire Christelle Faivre-Chalon se sont montrés ras-
surants quant à l'avancement des travaux du projet « Cœur de Village ». En effet, si
les enfants n'ont pas pu effectuer cette rentrée dans leurs nouveaux locaux, « ceci
devrait se faire prochainement. Le chantier ayant pris beaucoup de retard suite à la
pandémie qui nous a tous touchés » expliqua Monsieur le Maire.

Le 16 septembre dernier, une visite du chantier de la future école a eu lieu en com-
pagnie de l'architecte de ce projet. La Directrice de l'école, les enseignantes et les
responsables cantine et garderie ont ainsi pu prendre contact avec les lieux en vue
de leur future installation.

75 élèves en maternelle pour 3 classes

Pendant ce temps, à la maternelle, 75 petits faisaient leur rentrée au sein des
3 classes que compte l'école. Aux quelques larmes des tout-petits se mêlait la joie
des retrouvailles des plus grands. Grâce à la vigilance et au professionnalisme des
enseignantes et des Atsem, tout se passait pour le mieux comme ont pu le constater
le maire et son adjointe scolaire venus là aussi saluer élèves et le corps enseignant.

Périscolaire

De gauche à droite et
de haut en bas :
Patricia MOLLOT-GRANGER
Jessica GERVAISE
Martine AMAURIN
Brigitte BOUNOUA
Enisa POHARA
Nadine PETROZ (responsable)
Cécile COING DAGUET
Nadia GUERGOUR
Claudia PEREIRA
Saïda BEDHIAFI
Carole ARANEGA
Emily HANTSCHOOTTE
Laëtitia GRASSET
Valérie LASIBILLE (DGS)



Enseignantes maternelle

De gauche à droite : Dominique MOYROUD,
Laurence ROSSI, (directrice), Laure BAZILE

Bibliothèque



Sandrine QUERCIA FAYCAUD,
Marie Agnès THUET



Espace Jeunes

Julien ALBERTOLI

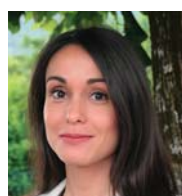


ELUS MUNICIPAUX



Christophe ENGRAND
Maire

Les adjoints(es)



Audrey CHOPLAIN
Urbanisme



Noël REMY
**Cadre de vie
Communication
Fort Barraux**



Françoise LOHAT
**Associations
CCAS**



Marc CECON
Travaux



Christelle FAIVRE-CHALON
Scolaire

ET LES COMMISSIONS

Les conseillers(ères) de la majorité



Frédéric MOLLOT



Bérangère FRESCHI



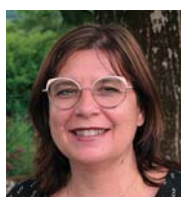
Jacky CECON



Elodie ROJON



Jordan VERDOJA



Nathalie HUET



Jean VILLA



Caroline ARCHAMBAULT



Sébastien SIMIAND

Les conseillers(ères) de la minorité



Emmanuel BLONDEEL



Céline COURAUT



Bruno SORRET



Stéphanie BERTHOME

LE RÔLE DES COMMISSIONS

Les commissions municipales sont prioritairement chargées d'étudier les dossiers à soumettre au Conseil Municipal.

Elles ont un rôle consultatif et donnent un avis sur les affaires relevant de leur compétence.

Elles travaillent pour améliorer la vie dans le village, discutent des problèmes concrets des Barrolins et proposent des solutions.

Les décisions sont soumises au vote du Conseil Municipal où sont prises directement par le maire, selon les cas. Le Maire est Président de droit de chacune d'elles.

**La composition
de ces commissions
pourra évoluer
en cours de mandat.**

FINANCES

Elle est chargée de la programmation et de l'équilibre budgétaire, des finances, de l'établissement du budget, du compte administratif et de leur suivi.

**Christophe ENGRAND (responsable),
Audrey CHOPLAIN, Noël REMY,
Françoise LOHAT, Marc CECON
Christelle FAIVRE-CHALON.**

APPEL D'OFFRES (CAO)

Elle est chargée d'ouvrir et de contrôler les offres de prix dans le cadre d'un marché public. Elle est composée du Maire, président ou de son représentant, de trois membres titulaires et de trois membres suppléants, élus par le Conseil Municipal.

**Titulaires : Christophe ENGRAND
(responsable), Jean VILLA, Marc CECON,
Bruno SORRET.
Suppléant(es) : Audrey CHOPLAIN,
Jordan VERDOJA, Stéphanie BERTHOME**

URBANISME

Elle étudie les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, ...) en mettant tout en œuvre pour préserver le caractère paysager du village, en collaboration avec les services administratifs conformément aux règles du Plan Local d'Urbanisme (PLU) ainsi que du contrôle de la conformité des constructions et de la révision du PLU.

**Audrey CHOPLAIN (responsable),
Marc CECON, Noël REMY.**

FORT-BARRAUX

Elle travaille sur les projets de rénovation, de valorisation et d'animation en collaboration avec l'Association de Sauvegarde et Valorisation de Fort Barraux.

**Noël REMY (responsable), Jean VILLA,
Audrey CHOPLAIN, Marc CECON,
Sébastien SIMIAND, Emmanuel
BLONDEEL, Pierre MARZOCCA**

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le CCAS est un établissement public chargé d'animer une action générale de prévention et de développement social dans la commune.

Il a un rôle administratif : réception des demandes et aide à la constitution et à la transmission des dossiers aux autorités compétentes. Il a un devoir de discrétion. En parallèle, le CCAS est chargé d'organiser et de financer différentes manifestations : le colis de Noël et le repas de printemps pour nos aînés, goûter et spectacle de Noël, séance de cinéma pour les écoles, les vœux du maire...

Le CCAS est présidé de plein droit par le Maire. Son conseil d'administration est constitué paritairement d'élus locaux désignés par le Conseil Municipal et de membres issus du milieu associatif local. Il a un budget autonome subventionné par la commune.

**CA : Françoise LOHAT (responsable),
Caroline ARCHAMBAULT, Jacky CECON
Sébastien SIMIAND, Catherine
PLANET, Michèle MARTIN-DHERMONT,
Eliane LAROCHE, Marylène MOREAU.
Membres : Cécile COING-DAGUET,
Chantal EYMARD, André PERIN, Michel
RINDONE, Gisèle RINDONE, Christian
CRETOLIER, Stéphanie BERTHOMÉ,
Sarah ENGRAND, Roselyne BOULLE,
Annie MARECHAL, Robert ENGRAND.**

SÉCURITÉ - PLAN DE SAUVEGARDE

Elle est chargée du développement de la sécurité communale, de la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (Dicrim). Elle a en charge la sécurité dans tous les ERP et pour toutes les manifestations.

**Jean VILLA (responsable),
Noël REMY, Sébastien SIMIAND,
Françoise LOHAT, Luc DOUINE.**

SCOLAIRE

Elle s'assure du bon fonctionnement des écoles, du bon déroulement de l'année scolaire et participe aux conseils d'école. La commission est le lien entre la municipalité et les équipes enseignantes.

Elle est chargée :

- de soumettre les demandes des écoles en Conseil Municipal,
- d'être en contact permanent avec les enseignants et parents d'élèves
- de gérer la cantine et la garderie.

**Christelle FAIVRE-CHALON
(responsable), Bérangère FRESCHI,
Nathalie HUET.**

ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

La commission a pour rôle d'organiser les relations et faciliter les activités des différentes associations culturelles, sportives et caritatives du village.

Elle étudie et propose la mise en place d'actions ou de projets à caractère culturel et sportif. Elle gère le prêt des salles et le matériel communales.

Elle propose le montant des subventions annuelles.

**Françoise LOHAT (responsable),
Frédéric MOLLOT, Christelle FAIVRE-
CHALON, Caroline ARCHAMBAULT,
Jean VILLA, Stéphanie BERTHOMÉ,
Bérangère FRESCHI, Noël REMY,
Caroline ARCHAMBAULT.**

CULTURE

Elle a pour but de favoriser l'écoute, la concertation et la co-construction de projets avec et pour les associations, et plus largement les habitants. Elle étudie les propositions de spectacles, concerts, conférences, animations, manifestations... Elle a en charge de proposer un programme culturel.

Cette instance est complémentaire à la commission Associative, Culturelle et Sportive.

**Frédéric MOLLOT (responsable),
Françoise LOHAT, Noël REMY,
Jean VILLA, Natacha CECON,
Éric FAIVRE-CHALON,
Estèle LEBARON.**

ENFANCE JEUNESSE

Elle veille au bon fonctionnement des services périscolaires, de l'accueil de Loisirs et de l'animation jeunesse en partenariat avec l'Espace Jeunes. Elle a pour mission la mise en œuvre du CMJ (Conseil Municipal Jeunes).

Elle se réunit pour échanger et proposer des projets en lien avec les besoins et envies des enfants et des jeunes de la commune.

**Noël REMY (responsable),
Nathalie HUET, Elodie ROJON,
Frédéric MOLLOT.**

TRAVAUX, VOIRIE, ASSAINISSEMENT

Elle est chargée, sous contrôle du Maire, du suivi des travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage communale et du suivi du travail des services techniques. Parmi les réalisations suivies par la commission, on peut citer : le projet « Cœur de Village », les travaux de voirie, de maintenance des bâtiments et d'assainissement, .

**Marc CECON (responsable), Audrey
CHOPLAIN, Jean VILLA, Jordan
VERDOJA, Jacky CECON, Noël REMY.**

COMMUNICATION

Son rôle est de communiquer pour informer les habitants des réalisations et projets de la commune, de promouvoir les actions des associations et de communiquer toute information urgente ou essentielle pour la commune. Pour ce faire, différents supports sont utilisés ou seront mis en place : site internet, bulletins, panneau d'information, application mobile...

**Noël REMY (responsable), Caroline
ARCHAMBAULT, Bruno SORRET,
Michèle MARTIN-DHERMONT,
Natacha CECON, Patrick DESAY.**

CADRE DE VIE/ENVIRONNEMENT

Cette commission traite de toutes les questions relatives à l'aménagement du territoire, travaille à l'amélioration du cadre de vie et de la sécurité routière dans le village.

Elle est chargée du suivi des espaces naturels, de l'aménagement et de l'embellissement des espaces publics communaux et fait des propositions d'aménagement au Maire et au Conseil Municipal (mobiliers urbains, fleurissement, illuminations de Noël, entretien du cimetière...)

Elle étudie les solutions susceptibles d'améliorer la qualité de vie des habitants confrontés aux nuisances, incivilités et problèmes divers.

Aller à la rencontre des habitants au plus près de chez eux est l'objectif des réunions de quartier. Ces moments de partage et de dialogue sont autant d'occasions pour les élus d'évoquer les projets du village et d'envisager l'avenir ensemble. À l'issue de ces rencontres, un compte-rendu est établi et fait état des questions posées par les habitants et des réponses apportées par la municipalité.

**Une invitation officielle sera adressée
aux riverains du quartier concerné
quelques jours avant la réunion.**

**Noël REMY (responsable), Jean VILLA,
Marc CECON, Françoise LOHAT,
Jacky CECON, Caroline ARCHAMBAULT,
Emmanuel BLONDEEL, Céline COURAUT.**

À NOTER
Samedi 4 décembre
Distribution des colis de Noël

À NOTER
Samedi 11 décembre
Marché de Noël



BUDGET 2021



Dès sa prise de mandat, le Maire a souhaité clarifier en priorité la situation financière de la commune. Avec l'appui de la Directrice Générale des Services, un état des lieux précis et complet a été effectué.

LES FINANCES DE LA COMMUNE SONT SAINES.

Le ratio de capacité de désendettement à fin 2020 est de **6,2 ans**

(On considère qu'une commune est en vigilance quand ce ratio excède les 10 ans).

Ceci a été confirmé le 14 septembre dernier par le cabinet Stratorial, mandaté par le Grésivaudan dans le cadre de son diagnostic financier et fiscal de toutes les communes du territoire.

Le budget du programme « Cœur de village » a été correctement estimé et respecté (avec seulement 1,78% de dépassement). Pour rappel, ce projet d'envergure consiste en la réhabilitation de l'école élémentaire, de la création d'une bibliothèque, d'un espace jeunes, d'une halle de marché et l'aménagement des abords pour un coût total estimé de :

5 845 814 € TTC

LE MANQUE DE TRÉSORERIE ACTUEL EST DÙ À 2 ERREURS DE GESTION :

- 1 - L'emprunt de **1 000 000 €**, prévu sur le budget primitif en 2020 par l'équipe de Christophe Engrand, n'a pas été appelé auprès de la banque par l'équipe suivante.
- 2 - Les subventions d'investissements, inscrites en recette pour 2021 à hauteur de **1 204 000 €**, étaient surestimées puisque, à ce jour, la commune n'a touché que **93 000 €**.

À ceci, il faut rajouter des dépenses d'investissements supplémentaires engagées dès 2021.

En résumé, l'équilibre entre les dépenses et les recettes prévu par l'ancienne municipalité dans son budget primitif 2021 n'était pas réaliste.

Par conséquent, la commune fait face aujourd'hui à un manque de trésorerie. Celle-ci s'élève en effet à **15 000 €**, insuffisant pour honorer les **400 000 € de factures** actuelles.

Afin de pallier à cette situation, des décisions fortes ont été prises par la nouvelle municipalité :

- Suppression ou report de certaines dépenses engagées à hauteur de 400 000 € : achat d'un tracteur, algéco, report de certains travaux, etc.
- Obtention d'une ligne de trésorerie de 1 000 000 € (crédit à 0,6% remboursable sous un an maximum).
- Intervention auprès de M. le Préfet afin d'anticiper le versement d'une partie de la récupération de la TVA prévue initialement en 2022.

CE PROBLÈME DE TRÉSORERIE EST PONCTUEL.

Il sera résolu d'ici quelques mois avec les mesures prises ci-dessus.
Il ne remet, en aucun cas la santé financière de la commune.

POUR ALLER PLUS LOIN :

Définition - La capacité de désendettement :

il s'agit d'un ratio d'analyse financière des collectivités locales, qui mesure le rapport entre l'épargne nette et la dette. Exprimé en nombre d'années, ce ratio est une mesure de la solvabilité financière des collectivités locales. Il permet de déterminer le nombre

d'années (théoriques) nécessaires pour rembourser intégralement le capital de la dette, en supposant que la collectivité y consacre la totalité de son épargne brute.

L'épargne correspond aux recettes de fonctionnement moins les dépenses de fonctionnement de l'année.

Commune de BARRAUX
55 PLACE DE LA MAIRIE
38530 BARRAUX

Budget Communal 2021
Comparatif Budget / Réalisé
Détail par chapitre

14/09/2021
17:23

Sélection : Sect. Sens Chap Article Opér. Serv. Fonc. Période
I
jusqu'au 14/09/2021

Chapitre		Budgétisé	Total réalisé	% Réalisé	Disponible	% Dispo.
INVESTISSEMENT						
DEPENSES		Bubget voté en mars 2021	Réalisé au 14/09/2021			
020	Dépenses imprévues Invest	52 591,77 €	0,00 €	0,0%	52 591,77 €	100,0%
040	Opérations d'ordre entre section	0,00 €	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%
10	Dotations Fonds divers Réserves	0,00 €	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%
16	Remboursement d'emprunts	137 148,00 €	39 786,53 €	29,0%	97 361,47 €	71,0%
20	Immobilisations incorporelles	32 000,00 €	2 141,53 €	6,7%	29 858,47 €	93,3%
21	Immobilisations corporelles	1 017 370,00 €	336 857,46 €	33,1%	680 512,54 €	66,9%
22	Immos reçues en affectation	0,00 €	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%
23	Immobilisations en cours	2 245 390,00 €	1 442 910,88 €	64,3%	802 479,12 €	35,7%
Total	DEPENSES	3 484 499,77 €	1 821 696,40 €	52,3%	1 662 803,37 €	47,7%
RECETTES						
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	250 008,23 €	0,00 €	0,0%	250 008,23 €	100,0%
021	Virement de la section de fonct.	148 811,00 €	0,00 €	0,0%	148 811,00 €	100,0%
040	Opérations d'ordre entre section	50 000,00 €	23 070,00 €	46,1%	26 930,00 €	53,9%
10	Dotations Fonds divers Réserves	669 680,54 €	541 615,00 €	80,9%	128 065,54 €	19,1%
13	Subventions d'investissement	1 204 000,00 €	93 522,20 €	7,8%	1 110 477,80 €	92,2%
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000 000,00 €	1 000 003,49 €	100,0%	-3,49 €	0,0%
21	Immobilisations corporelles	162 000,00 €	0,00 €	0,0%	162 000,00 €	100,0%
Total	RECETTES	3 484 499,77 €	1 658 210,69 €	47,6%	1 826 289,08 €	52,4%

1 204 000 € de subventions d'investissement prévues en recettes lors du vote du budget en mars 2021

93 000 € de recettes de subventions d'investissement réellement perçues au 14-09-21